Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 7 (1961)

Heft: 1

Rubrik: La chronique des lecteurs-rédacteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La chronique des Lecteurs - Rédacteurs

« Lettre ouverte a M. Moeschlin »,

Comment vous, un Suisse ! pouvez-vous employer un tel langage pour parler des gens qui consacrent le meilleur d'eux-mêmes pour le bien public, et singulièrement celui des Suisses à l'étranger.

Vous êtes, dites-vous, farouche ennemi de l'hôpital suisse. Votre panégyrique concernant un hôpital français est certainement juste, mais au moins attendez que l'hôpital suisse soit debout ! ! ! Vous vous « balancez » des Suisses et ne consentez à n'avoir affaire qu'à l'Ambassade, il est encore heureux que nous n'ayons pas encore perdu toute votre estime.

Quelle différence de ton avec la lettre de M. Leutenegger, dont je cite ce passage :

« Que penser de ces Suisses qui refusent leur modeste obole !..., alors que ceux-là même acceptaient comme un dû les colis de l'Aide aux Suisses de l'Etranger, pendant l'Occupation. »

Je pense, Monsieur Moeschlin, que fier comme vous l'êtes, vous avez refusé ces colis venant de ces Suisses dont vous vous balancez.

Merci tout de même pour vos « salutations distinguées », ça compense pour vos réflexions qui ne le sont guère.

J. Benoit, à Vincennes.
(*Un Suisse de Paris, 73 ans*).

★ ★ ★

Lisieux, le 2 novembre 1960.

Cher Monsieur Lampart,

Je vais de suite au but de ma lettre. J'ai lu avec attention le S.O.S. de la rédaction de la Revue mensuelle et surtout sa conclusion...

Certes, les arguments plaidant pour une augmentation du prix de la revue sont péremptoires dans l'état actuel des choses et des faits.

Mais, pensez-vous vraiment que cette augmentation sera efficiente ; ne pensez-vous pas, qu'au contraire, elle amènera une diminution des abonnements et qu'ainsi elle ne remplira pas son rôle de propagande et, qu'en plus, elle ne se suffira pas à elle-même.

Le problème de la publicité, qui seule fait vivre quelque journal ou revue que ce soit, est intimement lié à l'importance de la diffusion de cet organe.

Or, il est évident qu'un tirage de 3.500 exemplaires, dont 800 seulement pour la Province, n'est pas une « amorce » pour une maison commerciale. Si vous considérez aussi que les 800 provinciaux sont des abonnés d'amitié, de soutien à vos efforts, leur pourcentage est nettement insuffisant ; pensez-vous que l'augmentation du tarif de 4.— francs ne tempérera pas leurs sentiments ?...

Ne serait-il pas plus intéressant d'envisager le problème sous un autre angle, ou plutôt l'angle opposé : des abonnements bon marché, pour augmenter le tirage, et ainsi inciter le nombre d'annonceurs à devenir de plus en plus grand ?... C'est la formule de « Match ».

Je livre cette idée à votre étude et à celle de votre Comité.

Veuillez recevoir, mon cher Président, avec mes meilleurs souvenirs, mes amicaux sentiments.

Bietman.

★ ★ ★

Paris, le 3 décembre 1960.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie de prendre note du non-renouvellement de mon abonnement au « Messager Suisse », pour les motifs suivants, qui tiennent moins au relèvement du prix qu'à la façon même dont votre revue est conçue.

Je suis du même avis que M. Chappuis (lettre publiée dans « Le Messager » de novembre 1960), qui estime excessive l'importance donnée aux articles littéraires et artistiques.

Ce que je recherche avant tout, ce sont en effet les informations politiques, économiques, sociales et juridiques sur la Suisse, auxquelles votre Revue n'accorde qu'une place trop restreinte.

Après avoir espéré pendant un an une amélioration sur ce point, je renonce et remplace « Le Messager » par « L'Echo », dont la formule me convient mieux.

Je pense que vous ne m'en voudrez pas trop de vous avoir fait part de mon sentiment, et vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Gérard Duplessis.

★ ★ ★

Paris, le 23 décembre 1960.

Monsieur le Rédacteur,

Je tiens, pour une fois, à vous écrire, afin de vous féliciter très sincèrement pour le numéro de décembre du « Messager ».

Je n'ai pas été en effet d'accord avec votre numéro « Point d'Interrogation » par trop mélodramatique. Fustiger ainsi lecteurs ou ex-lecteurs lorsque l'on apporte quelque chose qui intéresse peu de monde m'a semblé se détourner des causes réelles de cette désaffection. Aussi, je suis très heureux de vous dire que ce dernier numéro de Noël m'a enchanté et que c'est la première fois que je l'ai lu en entier au lieu de le parcourir. Donc merci pour ce cadeau, et bravo pour votre travail. Je souhaite que le Messager ne nous apporte à l'avenir qu'intérêt et joie.

J'espère, d'autre part, que vous me permettrez quelques réflexions sur les termes de la lettre désabusée de l'un de vos correspondants qui déplore « l'indifférence » en tout domaine de la colonie suisse de France. Que de fois n'a-t-on pas entendu de telles plaintes ! Mais que fait-on pour y remédier ? Rien, à ma connaissance, sauf des colloques un peu partout.

Reportez-vous à la page 4/5 de ce dernier numéro du « Messager ». Que constatez-vous ? Vingt différentes Sociétés suisses à Paris ! Vingt Sociétés pour une colonie qui vieillit et ne se renouvelle que très peu, dit-on. Vingt Sociétés ayant chacune leur Président, etc... Vingt Sociétés dont les membres ont très peu de possibilités de rapports communs étant donné que Paris ne possède pas de « Maison Suisse » (sauf les Présidents, bien sûr, qui se réunissent sous la présidence d'un Président, bien entendu).

Quelles sont, à mon avis, les conséquences de cette politique de dispersion ?

1° La plus grave est que les jeunes ne se connaissent pas, n'ont que des contacts restreints entre eux, ne sentent pas autour d'eux un esprit d'union, une pensée commune, un intérêt commun.

2° De cela découle le vieillissement de toutes les Sociétés. Observez une soirée suisse, que voyez-vous ? Les « anciens », ceux qui se connaissent depuis des dizaines d'années, réunis ensemble aux meilleures tables, les autres, donc les plus jeunes, dispersés à travers la salle, cherchant en vain parfois un malheureux coin de table. Etre connu, voilà l'essentiel. Mais si vous êtes peu ou pas connu... Est-ce cela l'esprit suisse ? Est-ce ainsi que l'on veut attirer des compatriotes, en leur faisant comprendre qu'à partir du moment où vous ne faites pas partie du clan des anciens, vous n'intéressez personne ? A mon sens, le peu d'intérêt des jeunes Suisses découle de cet esprit « restons-entre-nous ».

3° Autre conséquence également de cette dispersion des Sociétés : chacune groupant relativement peu de membres, ne peut pas avoir les moyens financiers malheureusement nécessaires actuellement pour recruter et garder de nouveaux membres.

Et pourquoi avoir abandonné cette merveilleuse idée du C.C.S. qu'ont été les jeudis pour tous les jeunes enfants, réunions au cours desquelles on enseignait à la jeunesse tout en s'amusant, à aimer, à connaître et à apprécier la Suisse ? Je suis persuadé que ces après-midi ont fait plus pour la bonne cause que tous les beaux discours. Mes amis des années 40/45 vous le diront sûrement. Tout cet effort est malheureusement en partie perdu puisque, maintenant adultes, nous ne nous connaissons plus, par suite de cette dispersion.

Et pourquoi la tentative actuelle des « Jeunes Suisses de l'Etranger » à Paris n'est pas plus soutenue par nos autorités ? Que fait-on pour la publicité de cet essai ? Que fait-on pour aider ces jeunes enthousiastes ? On dirait que chaque Société a peur de perdre le peu d'élément dynamique qu'elle contient et que tout ceci est étouffé. Ils ne peuvent réussir seuls. Il leur faut l'aide de tout le monde, y compris de notre Ambassade.

Voyez-vous, je ne suis pas aussi pessimiste que votre correspondant, mais je crois que pour vaincre cette « indifférence », il faudrait peut-être changer « l'esprit » et les structures de nos Sociétés actuelles.

Avec tous mes vœux pour de nombreux lecteurs en 1961, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G. Bernath.

★ ★ ★

Paris, le 27 décembre 1960.

Monsieur,

Me souvenant du temps où je venais chercher des produits de la Suisse offerts gracieusement à l'Ambassade et qui nous rendaient grand service, je m'empresse de vous adresser, au nom de mon mari, le renouvellement de soutien pour « Le Messager » et sa continuation.

Pour moi, j'apprécie beaucoup vos conseils et recettes.

Nous vous remercions de vos souhaits pour 1961.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.

L. Kolly.

★ ★ ★

Paris, le 21 décembre 1960.

Madame la Rédactrice,

Pour protester énergiquement contre les propos grossiers d'un tel Albert M., dans votre numéro 12, je me permets d'inclure mon chèque de NF 100.— pour aider votre Magazine, que je trouve très très bien fait ! ! !

Avec mes hommages et meilleurs vœux pour 1961. Keep Smiling !

O. Ruttimann.